



Conseil Général
Bursinel

BURSINEL, LE 6 OCTOBRE 2023

EXTRAIT

Du Conseil Général de Bursinel ayant délibéré le mardi 6 octobre 2026

Préavis municipal n° 7 « Demande d'autorisation de plaider »

Sous la présidence de M. Thomas Bettems

LE CONSEIL GENERAL DE BURSINEL,

- Vu le préavis municipal n°07-2026 Demande d'autorisation de plaider,
- Entendu le rapport de la commission Adhoc chargées d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- Après délibération,

ACCEPTÉ

A l'unanimité

- L'autorisation générale de plaider.

Le Président
Thomas Bettems



Le Secrétaire
Samuel Bosilkovski